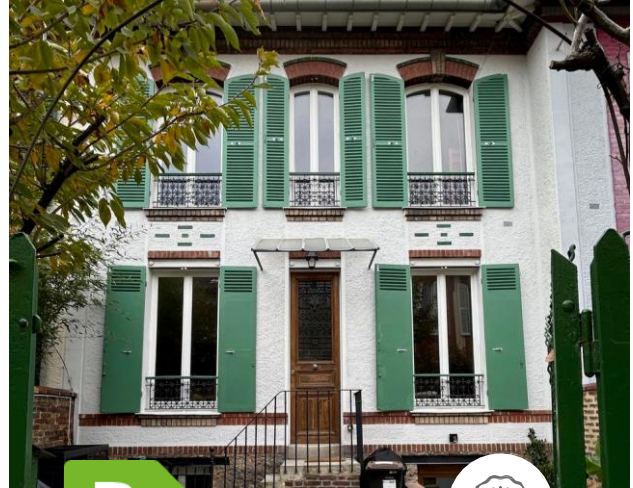


# Rénovation complète d'une maison dans une copropriété horizontale



**E**



**B**



**GAIN ÉNERGÉTIQUE**  
**61%**

Etiquettes estimées à l'aide d'une évaluation énergétique par le logiciel CapRénov+

Consommations énergétiques par an : chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage, auxiliaire

**AVANT TRAVAUX**  
270 kWhep/m<sup>2</sup>  
59 kgCO<sub>2</sub>eq/m<sup>2</sup>  
3 130 €

**APRÈS TRAVAUX**  
102 kWhep/m<sup>2</sup>  
3 kgCO<sub>2</sub>eq/m<sup>2</sup>  
1 310 €

## Le projet

Boulogne-Billancourt | Maison en copropriété horizontale | Construite avant 1948 | 100 m<sup>2</sup> | Zone ABF | Chauffage gaz avant travaux | Chauffage électrique après travaux

La propriétaire acquiert ce bien lors d'une succession. Aucuns travaux n'avaient été réalisés dans la maison depuis plus de 60 ans. Elle se fait alors accompagner par un architecte pour concevoir un projet de rénovation globale : redistribution des espaces, aménagement des combles et rénovation énergétique. La propriétaire n'a pas bénéficié de subventions car l'entreprise qui est intervenue n'a pas le label RGE.

## Les étapes

Aout 2022

1er contact avec un conseiller France Rénov'

Sept. 2023

Evaluation énergétique avec un conseiller

Nov. 2023

Début des travaux

Juillet 2024

Livraison des travaux

Juillet 2025

Suivi des consommations après travaux



## Les études et travaux

• <b>Isolation de la toiture par l'intérieur</b> Laine de verre 26 cm + pare-vapeur	SARL PR BAT MEB	2 430 €
• <b>Isolation des murs par l'intérieur</b> Laine de verre 12 cm	SARL PR BAT MEB	3 655 €
• <b>Changement des menuiseries</b> Menuiseries en bois - Double-vitrage 4/16/4	SARL PR BAT MEB	25 215 €
• <b>Installation d'une VMC simple flux</b> VMC simple flux hygroréglable de type B	SARL PR BAT MEB	1 650 €
• <b>Installation de radiateurs électriques</b> Radiateurs à inertie en fonte	SARL PR BAT MEB	9 830 €
• <b>Conception architecturale du projet</b> Esquisse et avant-projet sommaire	Maure Architecture	4 743 €
		<b>47 523 €</b>

### Le signe particulier du projet



La maison se situe dans une copropriété horizontale de plusieurs maisons et est donc soumise au respect du règlement de la copropriété et du vote de l'AG de copropriété : pas de pompe à chaleur, couleurs imposées, ...

### L'avis du propriétaire

« Sans architecte, c'est l'entrepreneur qui a géré l'enchaînement des interventions. La partie relative à la rénovation énergétique s'est très bien passée et s'est déroulée dans les délais annoncés. Les finitions ont été beaucoup plus compliquées et ont pris énormément de retard. »

### Le chantier en image

